

**Compte rendu**  
**Assemblée Générale**  
**28 mai 2009**

*Palais des Congrès de Bordeaux*  
*sous la présidence d'Etienne Hirsch*

**I. RAPPORT MORAL** *par Etienne Hirsch*

- I.1 Aspects administratifs
- I.2 Activités scientifiques
  - I.2.1. Journée Alfred Fessard*
  - I.2.2. Manifestations scientifiques*
- I.3 Relations avec le public
- I.4 Actions vis-à-vis des jeunes chercheurs
- I.5 Relations internationales
  - I.5.1. Relations avec les pays du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud*
  - I.5.2. Relations avec la FENS*
  - I.5.3. Relations avec l'European Brain Council (EBC)*
- I.6 Colloque biennal

**II. RAPPORT FINANCIER** *par Vincent Prévot*

- II.1 Fonds propres
- II.2 Compte de résultat

**III. MODIFICATION DE L'ARTICLE XIII**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ**



## **I. RAPPORT MORAL** par Etienne Hirsch

Notre Conseil d'Administration a pris ses fonctions en octobre 2007 et nous ferons ici un bilan rapide des grandes activités de la Société des Neurosciences depuis cette date sans nous appesantir sur la première année de notre mandature dont l'activité a été exposée lors de l'Assemblée Générale de mai 2007.

### **1.1 Aspects administratifs**

Le succès et la vitalité des sociétés savantes dépendent principalement de ses adhérents. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration s'était fixé l'objectif ambitieux de dépasser les 2500 adhérents. Cet objectif est désormais atteint puisque la Société compte 2533 membres dont 577 étudiants à jour de leur cotisation. Notre Société reste donc la plus importante dans le domaine des neurosciences en Europe et renforce sa position. Cette représentativité importante de notre Société constitue donc une force importante pour peser sur les décisions politiques tant en France qu'au niveau européen.

Au cours de ces deux années, le Conseil d'Administration a aussi entrepris une réflexion concernant les statuts de notre Société et la répartition des groupes de discipline au sein du Conseil d'Administration qui n'avaient pas été modifiés depuis 1996. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration a formulé des propositions de redécoupage des groupes de discipline sur lesquelles il invite tous les membres de la Société à s'exprimer soit par Internet, soit en remplissant le questionnaire à votre disposition pendant notre colloque. Les propositions définitives seront mises au vote lors de la prochaine Assemblée Générale en 2010 pour une prise d'effet lors des élections de 2011. De plus, le Conseil d'Administration propose de modifier les statuts de notre Société afin que les décisions définitives soient soumises au vote de l'ensemble des membres de la Société lors de l'Assemblée Générale, ce qui n'était pas indiqué d'une manière formelle.

### **1.2 Activités scientifiques**

Malgré la crise financière mondiale que nous traversons, la bonne santé financière de notre Société nous a permis d'amplifier nos activités d'animation scientifique pour nos membres. J'espère que le prochain Conseil d'Administration de la Société pourra vous proposer des actions complémentaires à celles que nous avons déjà mises en place.

#### *1.2.1 Journée Alfred Fessard*

La Lecture Alfred Fessard a été instituée pour honorer une personnalité imminente de notre communauté scientifique. Les années paires au cours desquelles nous n'organisons pas le Colloque de la Société, une journée entière regroupe des scientifiques autour d'une thématique choisie par le lauréat. En 2008, le récipiendaire de la Lecture Alfred Fessard a été Yehezkel Ben-Ari qui a choisi

pour thème « Gènes et environnement ». Cette réunion qui s'est tenue au mois de mai 2008 à Paris a été un franc succès tant par le nombre de participants que par la qualité scientifique des débats. Cette année, la Lecture Alfred Fessard sera donnée à l'issue de cette Assemblée Générale par le Professeur Christine Petit sur le thème « Linking deafness genes to auditory physiology ».

#### *1.2.2 Manifestations scientifiques*

La Société s'est impliquée dans l'animation scientifique de plusieurs manières :

1. Les colloques thématiques qui avaient été abandonnés faute de moyens ont été à nouveau organisés à partir de 2008. Il s'agit de réunions sur un thème ciblé avec un public réduit et organisé au nom de la Société. Ceux-ci sont organisés les années paires sans colloque national. Ainsi, trois colloques ont été organisés en 2008. Il s'agit du colloque intitulé « Brain diseases and molecular machines » qui a été organisé par Christian Néri à Paris du 25 au 28 mars 2008 auquel nous avons alloué une somme de 15000 euros, du colloque « Neurocomp08 », organisé par Laurent Perrinet et Alexa Riehle qui s'est tenu à Marseille du 8 au 11 octobre 2008 auquel nous avons alloué 5000 euros et du colloque « Programming and Epigenetics » organisé par Stefania Maccari qui s'est tenu à Lille du 15 au 16 décembre 2008 auquel nous avons alloué une somme de 15000 euros.

2. Soutien financier à d'autres manifestations et parrainage de manifestations scientifiques.

Dans la mesure de ses moyens limités, la Société des Neurosciences a aussi accordé des subventions, premièrement, pour un atelier intitulé « System biology of neurons from genes to cognition » organisé par Michel Simonneau à l'ENS de Cachan du 11 au 18 juillet 2008, deuxièmement, pour le « 9<sup>th</sup> European meeting on glial cells in health and disease » organisé par le Club des cellules gliales et enfin pour le 3<sup>e</sup> Colloque Méditerranéen de Neurosciences qui se tiendra du 13 au 16 décembre 2009 à Alexandrie en Egypte dans le cadre de nos actions Nord-Sud. Nous avons aussi accordé notre parrainage à trois manifestations scientifiques, 1) « Investigating brain functions using light » organisée par Serge Charpak du 21 au 25 juin 2008 à Roscoff, 2) Aquitaine Conference in Neuroscience organisée par Christophe Mulle du 14 au 17 octobre 2008 à Bordeaux et 3) IRIA 2009 organisée par Catherine Barthélémy du 15 au 17 avril 2009 à Tours. La Société donne donc volontiers son parrainage à des manifestations qu'elle n'organise pas directement mais qui sont mises en place par ses membres. Ce peut être pour les organisateurs un moyen de promotion pour leurs manifestations, et réciproquement ce parrainage augmente la visibilité de notre Société, ce qui bénéficie à l'ensemble de notre communauté.

Ces actions seront poursuivies en 2010 et l'appel d'offres pour le financement de deux ou trois colloques thématiques intéressant les membres de la Société des Neurosciences est déjà ouvert. Le montant maximum

accordé pour ce cofinancement par la Société des Neurosciences est de 20 000 euros par colloque et la date limite de dépôt est le 2 octobre 2009.

### **1.3 Relations avec le public**

La Semaine du cerveau est organisée simultanément dans tous les pays européens sous l'égide de l'European DANA Alliance for the Brain (EDAB) et notre Société y a participé activement au cours des deux années du mandat de ce Conseil d'Administration. En 2008 et 2009, cette manifestation a connu un grand succès avec une participation d'une vingtaine de villes en France et de plusieurs villes au Maroc. Ainsi, l'occasion a été donnée aux scientifiques d'aller auprès du public pour expliquer l'intérêt des recherches en neurosciences. Il s'agit d'une mission capitale de notre métier de chercheur de partager notre passion pour le système nerveux avec un plus grand nombre. Il s'agit aussi de mieux faire comprendre au grand public à quoi servent les financements qui nous sont alloués pour développer nos recherches. Cette manifestation n'est rendue possible que grâce au dévouement et l'énergie des membres de la Société qui s'y sont consacrés. Une fois encore je voudrais souligner la lourde charge de Marie-Thérèse Bluet-Pajot qui a coordonné cette manifestation au plan national. C'est elle qui a guidé et conseillé les organisateurs de chaque ville et s'est occupée de la communication. Qu'elle en soit très chaleureusement remerciée. Nous avons pu aussi pour la deuxième année consécutive bénéficier du nouveau site web spécifiquement dédié à la semaine du cerveau. Il nous a permis d'informer le grand public sur les manifestations organisées et nous a montré comment cet investissement était indispensable. Je voudrais ici faire un appel aux bonnes volontés pour étendre cette action. Ceux qui souhaitent se renseigner peuvent venir sur le stand de la Société des Neurosciences pour avoir des informations.

La Semaine du cerveau s'est aussi tenue de façon coordonnée avec la campagne du Neurodon organisée par la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) avec laquelle nous avons tissé un partenariat nous assurant un soutien financier pour nos actions de communication envers le public de 20 000 euros par an. Les sommes récoltées au cours de cette campagne permettent de soutenir la recherche dans le domaine des neurosciences en finançant des projets de recherche fondamentale ou d'intérêt clinique pour peu que ceux-ci soient transversaux. Ainsi, en 2008 (appel d'offres 2007), la FRC a financé 20 lauréats (30 000 euros chacun) pour un montant de 600 000 euros, plus quatre projets exceptionnels d'équipement pour un montant de près de 700 000 euros menés grâce au soutien des clubs Rotary. Pour mémoire, ce sont plus de 6 millions d'euros qui ont été distribués par appels d'offres de la FRC sur 148 programmes de recherche depuis sa création en l'an 2000. Nous nous félicitons de ce partenariat très bénéfique pour la recherche en neurosciences et les malades atteints de pathologies du système nerveux.

Pour la première fois aussi cette année, une rencontre entre chercheurs, enseignants, étudiants, patients, familles,

associatifs intitulée « Tous autour des Neurosciences » s'est tenue simultanément dans quatre grandes villes le samedi 14 mars 2009. Cette opération initiée il y a deux ans à Bordeaux en collaboration entre les organisateurs locaux de la semaine du cerveau pour la Société des Neurosciences, la FRC, l'INSERM et les clubs Rotariens s'est donc étendue à Paris, Strasbourg et Montpellier. Elle a pris la forme d'une marche symbolique qui s'est terminée par un échange entre chercheurs et public. Cette opération devrait être reconduite en 2010 et je vous invite à y participer nombreux et à l'étendre à d'autres villes du territoire national.

### **1.4 Actions vis-à-vis des jeunes chercheurs**

Notre Société se doit d'être tournée vers l'avenir et de développer des actions spécifiques vers les générations futures de neuroscientifiques. Pour développer cet objectif, nous proposons aux étudiants un tarif d'adhésion particulièrement bas leur permettant de s'insérer dans le monde professionnel des Neurosciences. De même, les tarifs d'inscription au Colloque de la Société ou au Forum de la FENS sont significativement réduits pour permettre au plus grand nombre de nos étudiants d'y participer. Ainsi, la Société des Neurosciences a attribué 50 prix de 500 euros à des étudiants pour participer au Forum de la FENS à Genève en juillet 2008 et a pris la décision d'attribuer également des prix correspondant à l'exonération des frais d'inscription pour la participation à notre prochain colloque national. La Société des Neurosciences a aussi attribué quatre prix de thèse d'un montant de 1 000 euros en 2008 pour des thèses soutenues en 2007. Les trois prix pour des thèses soutenues en 2008 seront décernés à l'issue de l'Assemblée Générale.

La Société des Neurosciences a aussi renforcé ses aides au retour pour les jeunes neuroscientifiques français membres de notre Société mais basés à l'étranger. Des financements d'un montant de 1 500 euros ont pour objectif de permettre à des jeunes chercheurs désirant préparer leur retour professionnel en France de prendre des contacts en vue d'une candidature pour un recrutement. Toutefois, sont exclus de cet appel d'offres, les voyages destinés à se présenter pour un concours de recrutement. Afin d'assurer une certaine réactivité face aux demandes, le Conseil d'Administration a mis en place deux sessions annuelles permettant de financer des voyages au premier ou au deuxième semestre de l'année. Pour l'année 2008, ce sont 8 prix d'un montant de 1 500 euros qui ont été attribués à de jeunes neuroscientifiques français tous issus de laboratoires nord-américains. Au regard du succès de cette opération, celle-ci a été poursuivie en 2009 avec l'attribution de 10 prix. La date limite de soumission des dossiers pour la deuxième session est fixée au 30 septembre 2009.

Enfin, le serveur de la Société comporte un espace « jeunes chercheurs » permettant de répertorier les informations sur les études en neurosciences en France, un serveur d'offres de stage et d'emploi et un serveur de

thèses. J'invite tous les directeurs de thèse et tous les étudiants à déposer les informations sur ce serveur, ce qui contribuera à la lisibilité des neurosciences en France. Je tiens ici tout particulièrement à remercier Olivier Caillard qui est responsable des actions envers les jeunes chercheurs et anime la partie de notre site web concernant les thèses en neurosciences pour son investissement pour notre communauté.

### **1.5 Relations internationales**

Les relations internationales ont constitué une des priorités du mandat du Conseil d'Administration. En particulier, nous avons souhaité renforcer nos relations avec les autres pays européens et les pays émergents. Des moyens supplémentaires ont été alloués à ces actions.

#### *1.5.1 Relations avec les pays du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud*

La Société des Neurosciences s'efforce d'entretenir des relations fortes avec les pays francophones du Maghreb et du Moyen-Orient. À ce titre, elle soutient l'organisation du 3<sup>e</sup> Colloque Méditerranéen des Neurosciences qui se tiendra à Alexandrie en 2009 par l'octroi d'une subvention de 3 000 euros.

Notre Société a également attribué 8 prix de 750 euros afin d'accueillir de jeunes chercheurs du Maghreb et du Moyen-Orient à notre colloque à Bordeaux.

Notre Société a aussi souhaité initier des actions avec les pays d'Amérique du Sud dans le cadre d'une tradition d'échanges scientifiques entre la France et ces pays établie de longue date.

Un renforcement de nos relations avec l'IBRO a aussi été développé. En particulier, le prochain congrès de l'IBRO se tiendra à Florence en 2011 et sera organisé par la Société Italienne des Neurosciences. Notre Société s'est engagée à soutenir l'offre éducative proposant à des neuroscientifiques de pays émergents de venir effectuer un stage d'un mois dans des laboratoires français où ils pourront se former à des techniques spécifiques. Je compte donc sur votre soutien pour cette opération qui devrait nous permettre de renforcer le rayonnement des neurosciences françaises dans le monde et c'est le secrétaire général adjoint, Laurent Fagni, qui est chargé de cette opération. L'ensemble de ces opérations a été rendue possible grâce au travail et à la motivation d'un nouveau comité visant à renforcer les relations avec les pays émergents composé de Mohamed Jaber, Daniel Schulz, Laurent Fagni et André Nieoullon que nous remercions très sincèrement pour leur activité.

#### *1.5.2 Relations avec la FENS*

La Société des Neurosciences est membre de la Federation of European Neuroscience Societies (FENS) qui regroupe 29 sociétés nationales et 8 sociétés mono disciplinaires. Notre implication en tant que première société européenne des neurosciences dans les activités de la FENS se doit donc d'être exemplaire. Il ne s'agit pas

seulement de représenter la France mais de peser sur les décisions européennes en termes de financement de la recherche. En particulier, la FENS a fortement œuvré pour la création de l'European Research Council (ERC), agence dévolue exclusivement au financement de la recherche fondamentale. Cette nouvelle agence, qui a lancé en 2009 son deuxième appel d'offres pour financer de jeunes scientifiques ou des scientifiques plus confirmés constitue donc une opportunité importante de financement pour les neuroscientifiques français. Trop peu de nos collègues ont soumis des projets à cet organisme et je vous invite à être plus nombreux à demander des financements en 2010.

Une autre activité importante de la FENS est l'organisation de son Forum qui se tient tous les deux ans en alternance avec les colloques des sociétés nationales. Celui-ci a eu lieu en 2008 à Genève et a été couronné d'un grand succès avec 5 700 participants venus du monde entier. La participation française est restée stable par rapport au Forum précédent avec 535 participants français représentant 11 % de l'ensemble des participants dont 29 intervenaient activement au cours du congrès représentant 8,7 % des interventions. Nous pouvons donc constater que si la Société des Neurosciences est la Société Européenne des Neurosciences avec le plus grand nombre de membres, mais elle n'est pas celle qui est la plus active au cours du Forum de la FENS. Le prochain Forum de la FENS aura lieu en juillet 2010 à Amsterdam. L'appel à propositions pour les symposiums est désormais clos. Parmi les propositions de symposiums pour 2010, 11,7 % des candidats étaient français et parmi ceux-ci 10,4 % ont été retenus. Je suis sûr que le programme sera d'une qualité très élevée et je vous invite à participer nombreux au Forum d'Amsterdam. Dans cet état d'esprit, afin de renforcer la participation des jeunes français membres de notre Société à ce congrès, des prix seront accordés aux étudiants en deuxième ou troisième année de thèse.

Enfin, la Société des Neurosciences a des liens administratifs particulièrement forts avec la FENS qui a une antenne administrative pour l'organisation des colloques à Bordeaux. En effet, c'est grâce à notre Société et aux outils mis en place par Dominique Poulain que nous assurons la logistique pour les soumissions de symposiums et d'abstracts pour les colloques de la FENS, ce qui certes couvre une partie des frais de la Société des Neurosciences, mais représente aussi une responsabilité considérable. À cet égard, le Conseil d'Administration de la Société des Neurosciences en relation étroite avec la FENS a entamé une réflexion sur l'évolution de ses modes de gestion des congrès.

#### *1.5.3 Relations avec l'European Brain Council (EBC)*

L'EBC est une organisation européenne de coordination qui regroupe les fédérations des sociétés européennes de neurologie, neurochirurgie, neuropharmacologie, psychiatrie, neurosciences (FENS), ainsi que les associations de patients atteints de maladies neurologiques ou psychiatriques et les partenaires industriels. Cette repré-

sentativité fait de l'EBC un interlocuteur de choix pour travailler avec la commission européenne et le parlement européen ainsi que les autres institutions européennes et internationales. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cerveau en Europe et améliorer la qualité de vie des patients atteints de pathologies affectant le cerveau. Une démarche pour mettre en place un groupe d'actions ou un comité national français a été initiée par l'EBC. Le but est de monter une association ombrelle afin de faire du lobbying auprès des représentants et décideurs politiques pour qu'ils soutiennent la recherche sur le cerveau. Une première réunion a été organisée par l'EBC en février 2009 avec les partenaires potentiels incluant la Société des Neurosciences. L'ensemble des partenaires a conclu à l'importance que nous avons de développer le lobbying pour notre recherche en France. Chaque organisation est retournée devant son Conseil d'Administration afin de déterminer s'il était opportun de s'engager plus dans la constitution d'une branche française de l'EBC. Pour la Société des Neurosciences, le Conseil d'Administration a donné un avis favorable entamant ainsi une démarche nouvelle de lobbying déjà fortement développée par d'autres sociétés savantes comme la Society for Neurosciences aux Etats-Unis.

### **1.6 Colloque biennal**

Malgré les difficultés rencontrées actuellement par la recherche et la récession économique dans laquelle nous sommes rentrés, nous pouvons constater que le colloque biennal auquel nous participons à Bordeaux est un franc succès. En effet, le nombre de participants qui dépasse les 1 100 montre le dynamisme de notre Société. Au plan scientifique, ce colloque a regroupé 10 conférences plénières, 21 symposiums dont 5 spécialisés et 645 communications affichées. Comme cela avait été initié à Montpellier, nous avons aussi développé un partenariat lors du colloque de Bordeaux avec une autre société européenne des neurosciences. Nous sommes très heureux d'avoir eu un écho très favorable de la Société Italienne des Neurosciences avec laquelle nous avons pu renforcer des liens déjà très forts.

Ce congrès ne serait pas ce qu'il est et n'aurait pas remporté un tel succès sans le travail énorme des organisateurs locaux sous la présidence d'Abdelhamid Benazzouz et Stéphane Olié. Je tiens ici à remercier tous nos collègues bordelais ainsi que le secrétariat de la Société des Neurosciences des efforts et du dévouement qu'ils ont montrés pendant plus d'un an pour organiser ce colloque.

Toutefois, même si de colloque en colloque notre organisation s'améliore, il ne faut pas sous-estimer le travail qui doit être fourni par les organisateurs locaux, les difficultés dans la gestion des inscriptions des participants et des exposants, la lourdeur de mise en ligne et de sélection des résumés et la complexité de la gestion des palais des congrès. De plus, les techniques de gestion informatique d'événements sont de plus en plus sophistiquées et

évoluent rapidement probablement pour atteindre l'ère des e-posters d'ici quelques années comme cela a été le cas pour la transformation des diapositives en présentations PowerPoint. L'ensemble de ces remarques a donc fait prendre conscience au Conseil d'Administration de la nécessité absolue de professionnalisation de l'organisation de nos colloques. Cette réflexion est actuellement en cours et devrait aboutir à sous-traiter une partie de ces activités afin de réduire la charge de travail des bénévoles de notre société. Je suis sûr que le prochain Conseil d'Administration saura moderniser notre Société et continuer ce travail engagé. Pour conclure, j'ai le plaisir de vous annoncer que le prochain colloque aura lieu à Marseille du 24 au 27 mai 2011.

Etienne Hirsch remercie chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour le travail accompli durant son mandat et présente le nouveau Conseil d'administration qui sera mis en place à l'automne.

---

**Vote :** *le rapport moral, soumis au vote de l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité.*

## II. RAPPORT FINANCIER par Vincent Prévot

### II.1 Fonds propres

Les fonds propres de la Société des Neurosciences sont relativement inchangés par rapport à 2007 et restent élevés au 31/12/2008. Cette stabilité en période de crise financière a été assurée par le placement du capital de la Société dans des fonds entièrement garantis dès 2007. La bonne santé des finances de notre Société permettra à la nouvelle équipe dirigeante et à son Conseil d'Administration d'amplifier les actions à l'adresse de nos membres et de notre communauté scientifique et/ou d'en imaginer de nouvelles.

31/12/2007 : 621 400 €

31/12/2008 : 671 440 €

### II.2 Compte résultat au 31/12/2008

Le bilan de la Société au 31/12/2008 est lui aussi tout à fait satisfaisant puisqu'il fait apparaître un solde positif de 50 040 €. Ce solde, en nette diminution par rapport à l'année précédente, est le fruit de la politique mise en œuvre par notre Société. En effet, les charges liées aux activités de la Société ont augmenté de 60 % entre 2007 et 2008 avec en outre l'organisation de la Journée Alfred Fessard, la mise en place de subventions envers l'organisation de colloques thématiques par nos membres (36 500 €), une nette augmentation du soutien à la Semaine du Cerveau (+ 63 %) et l'attribution de prix d'Aide au retour à nos jeunes chercheurs (8 prix de 1 500 €) en plus de l'aide financière allouée aux doctorants pour se rendre au congrès de la FENS (50 prix de 500 €) et des quatre prix de thèse annuels de 1 000 € chacun. Je suis convaincu que ces actions qui jouent un rôle fondamental pour accroître la visibilité de notre Société et de notre discipline seront maintenues et amplifiées par la nouvelle équipe dirigeante à qui j'adresse tous mes vœux de réussite.

---

**Vote** : le rapport financier, soumis au vote de l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité.

### III. MODIFICATION DE L'ARTICLE XIII RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Un ajout est proposé pour cet article :  
« Toute modification du processus touchant les élections au Conseil d'administration (incluant le nombre et la nature des groupes de disciplines) devra être approuvée en Assemblée Générale ».

---

**Vote** : cet ajout, soumis au vote de l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité.

## RECETTES 329 073

• Cotisations	115 512
• Subventions	202 685
• Résultat financier	10 876

## CHARGES 279 033

### Charges de fonctionnement 77 609

• Personnel (charges comprises)	49 670
• Appels à cotisations et prélèvements	3 181
• Papeterie - timbrage - téléphone	4 324
• Maintenance informatique	1 920
• Assurance	423
• Cabinet comptable	2 768
• Frais de déplacement	10 245
• Frais de banque	1 515
• Dotations aux amortissements et créances	3 563

### Activités de la Société 201 424

#### Frais du personnel

• Colloque biennal	14 190
• Colloque FENS	52 030
• Journée Alfred Fessard	4 730
• Semaine du cerveau	9 460
• Lettre des Neurosciences	7 100
• Prix	4 730

#### Adhésion FENS

	2 250
--	-------

#### Publications

• Logo de la Société	1 000
• Annuaire	
• Lettre des Neurosciences (2 numéros)	1 963

#### Journée Alfred Fessard

	6 617
--	-------

#### Semaine du Cerveau

	19 854
--	--------

#### Prix accordés

	41 000
--	--------

#### Subventions colloques

	36 500
--	--------

## RÉSULTAT 50 040

L'Assemblée Générale est levée à 17 h 15.